

21 juin 2005 -02:00

Transition RDC: Le Ministre Karel De Gucht appelle au calme et au dialogue

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a pris connaissance de la décision des deux Chambres du Parlement congolais de prolonger la période de transition de six mois, et ce à partir du 1er juillet 2005.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a pris connaissance de la décision des deux Chambres du Parlement congolais de prolonger la période de transition de six mois, et ce à partir du 1er juillet 2005.

Bruxelles, le 20/06/2005. Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a pris connaissance de la décision des deux Chambres du Parlement congolais de prolonger la période de transition de six mois, et ce à partir du 1er juillet 2005. Néanmoins, il est important que durant cette période de transition prolongée, le processus électoral continue résolument à avancer et que l'on entame les premiers enregistrements des électeurs. La transition prolongée ne peut donc être interprétée comme un renoncement. Le rythme de la préparation des élections doit être intensifié et la Belgique ainsi que la communauté internationale (dans le cadre du CIAT) observeront attentivement ce processus. Selon le Ministre De Gucht « Tous les partis politiques - qu'ils appartiennent à l'équipe de la transition ou à l'opposition - et toutes les organisations de la société civile devraient inciter la population à participer à l'enregistrement et au processus électoral. » Le Ministre condamne les troubles qui se sont produits aujourd'hui à Ixelles. La communauté congolaise en Belgique doit également jouer un rôle constructif et se distancier d'actes de violence. Le Ministre ajoute que chaque atteinte au fonctionnement des ambassades étrangères à Bruxelles est inacceptable. Les autorités congolaises doivent intensifier la communication avec la population et fournir des preuves concrètes du progrès du processus électoral. Au cours de la période de transition prolongée, elles doivent mener un dialogue intensif avec les partis de l'opposition et la société civile, tout en continuant à offrir l'assistance nécessaire et urgente ainsi que l'appui logistique à la CEI (Commission Electorale Indépendante). Par une participation active au CIAT, mais aussi par nos nombreux contacts bilatéraux avec les représentants congolais, les partis de l'opposition, la société civile et surtout avec la population congolaise, la Belgique continuera à jouer un rôle d'encouragement et de soutien tout au long de ce processus de transition.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspard
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspard@diplobel.fed.be